

France 2 – mercredi 8 novembre 2006 – 13h00

Elise Lucet : La conférence sur le climat se déroule maintenant depuis 3 jours à Nairobi, au Kenya. Les Etats tentent de trouver des solutions au niveau planétaire pour lutter contre le réchauffement, mais nous aussi nous pouvons faire quelque chose. Trois sites Internet proposent aujourd'hui aux particuliers de calculer leur niveau de pollution pour un voyage en avion par exemple, et de rembourser ce quota de pollution en cotisant à des fonds écologistes. Reportage : Perrine Bonnet, Hervé Pozzo.

Images : Appartement de Claire Boasson, cliente de Climat Mundi

Voix off : Une musique de l'autre bout du monde, du Bhoutan. Claire Boasson a fait ce beau voyage il y a quelques mois. Au retour, elle a culpabilisé : elle est soucieuse de préserver l'environnement et l'avion, ça pollue beaucoup.

Claire Boasson : C'est à peu près 3 tonnes de CO2 l'aller retour. Le mieux ce serait de ne pas prendre l'avion, évidemment, mais moi je rêvais d'aller dans ce pays depuis longtemps, donc compenser, c'était une manière de rattraper les choses un petit peu.

Voix off : Compenser, c'est payer sa part de pollution. Claire Boasson s'est rendue sur un site Internet spécialisé. Il en existe trois en France. Ces sites gratuits proposent de calculer vos émissions de CO2 selon le déplacement. 1 tonne de CO2, l'équivalent d'un Paris –New York, coûte 20 €. L'argent est ensuite utilisé pour financer des projets écologiques, par exemple des champs d'éoliennes.

Images : Cabinet de conseil Des Enjeux et des Hommes, client de Climat Mundi

Voix off : Olivier Classiot dirige une PME. Lui aussi compense : il verse 50€ par mois.

Olivier Classiot : On compense tout le fonctionnement : l'utilisation du chauffage, de l'électricité, des ordinateurs qu'on va utiliser.

Voix off : Payer ne donne pas le droit de polluer, mais la compensation a au moins l'intérêt de mesurer notre impact sur l'environnement. Ce sujet par exemple, pour le fabriquer, nous avons utilisé la voiture, fait tourner des caméras, des ordinateurs, plus le nombre de téléviseurs allumés pour le regarder : c'est 650 kg de CO2 produit, soit 11 € à déboursier.

Reportage : P. Bonnet, H. Pozzo, L. Marques, N. Anton, C. Ferron